



141^e Assemblée de l'UIP

**Belgrade (Serbie)
13-17 octobre 2019**



Débat général : Renforcement du droit international : rôles et mécanismes parlementaires, et contribution de la coopération régionale

Remarques liminaires

**M. Melvin Bouva, Président du Conseil du
Forum des jeunes parlementaires de l'UIP**

Madame la Présidente,
Monsieur le Secrétaire général,
Madame la Présidente du Bureau des femmes parlementaires,
Chers invités,
Chers collègues,
Mesdames et Messieurs,

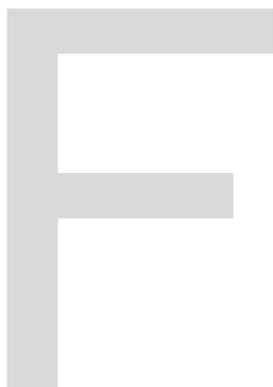
C'est un honneur pour moi de prendre la parole en plénière pour la première fois en tant que Président du Forum des jeunes parlementaires de l'UIP, et de faire entendre la voix des jeunes dans cet important débat.

Chers collègues,

Beaucoup de jeunes perdent confiance dans nombre de nos institutions. Partout sur la planète, de jeunes hommes et de jeunes femmes subissent les conséquences de l'action ou de l'inaction des générations passées et actuelles. Nous voyons et ressentons les avancées, mais bien souvent les jeunes pâtissent aussi des problèmes existants.

Nous devons, ensemble et individuellement, concentrer nos efforts sur les préoccupations et les besoins des jeunes, et les prendre en compte dans la lutte contre les changements climatiques, dans les mesures prises pour que chacun jouisse de ses droits, dans la recherche de plus d'équité et d'égalité pour tous, dans les initiatives visant à assurer l'éducation et un travail décent pour tous et dans l'action menée en faveur de la paix et de la démocratie. Et enfin, comme l'ont préconisé les jeunes parlementaires à la sixième Conférence mondiale des jeunes parlementaires qui s'est tenue le mois passé, nous devons aussi être à l'écoute des jeunes dans la réalisation du bien-être pour tous.

Dans un monde en mutation, la démocratie doit évoluer. Si nous voulons que nos institutions répondent mieux aux préoccupations et aux besoins des jeunes, nous devons impérativement veiller à ce que les parlements et les parlementaires soient plus forts et plus inclusifs. Davantage de jeunes femmes et de jeunes hommes doivent pouvoir s'exprimer lors des prises de décisions au sein de nos parlements et de nos gouvernements, mais aussi dans les efforts et les négociations de paix, dans les médias et dans les débats publics comme celui qui débute aujourd'hui à notre Assemblée. À l'extérieur de l'UIP, nous avons pris des mesures concrètes pour promouvoir l'importance des jeunes. Mais nous avons encore du chemin à parcourir avant d'atteindre le niveau nécessaire. En tant que président, Conseil et membres du Forum des jeunes, nous nous engageons à marcher à vos côtés et à travailler ensemble pour atteindre ces objectifs.



En tant que parlementaires, nous avons également une responsabilité partagée pour ce qui est de façonner le droit international et nous sommes chargés de le mettre en œuvre. Ce faisant, nous avons le devoir de répondre aux besoins et de défendre les intérêts des jeunes, des femmes, des personnes handicapées, des migrants, des minorités sexuelles et des générations à venir.

Lorsque nous façonnons et appliquons le droit international, nous nous devons de faire taire les voix partisanses et d'agir en tant qu'êtres humains courageux et empathiques, pour aujourd'hui et pour demain.

J'espère qu'après cette Assemblée, nous nous y attèlerons comme jamais auparavant. Car nous n'avons pas de temps à perdre ! Nous, parlementaires, représentants de nos concitoyens, avons pour mission d'œuvrer pour un avenir meilleur dans nos pays respectifs et dans le reste du monde.

Profitons de l'occasion pour nous engager à nouveau à honorer pleinement les principes et les buts du droit international et à défendre les droits de l'homme et la justice climatique.

Profitons de l'occasion pour unir nos forces, au-delà de nos différences, pour un monde pacifique, inclusif et durable.

Je vous remercie.